Réf. Farde e-Assemblées : 2635359

N° OJ : **46**

Projet d'Arrêté - Conseil du 20/01/2025

Objet : Subsides.- Refuge Bruxelles asbl.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale ;

Considérant que dans le cadre des actions entreprises par la Ville de Bruxelles pour promouvoir l'égalité des chances des subsides peuvent être accordés à différentes associations ;

Considérant que "Refuge Bruxelles" asbl est en passe de reprendre toutes les activités de "Midnimo" asbl qui se rapportent à l'hébergement et l'accompagnement de jeunes LGBTQIA+ en Belgique et à l'international et que "Midnimo" asbl sera dissoute ou fusionnée au "Refuge Bruxelles" asbl.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Échevin,

Arrête :

Article unique : Modifier la liste des transferts du budget 2024 accordés par le Conseil Communal. Il y a lieu de lire : attribuer un subside de 15.000,00 EUR à "Refuge Bruxelles" asbl (702.829.732) au lieu "Midnimo" asbl (675.622.519) pour le même projet : Le refuge.

Annexes :